Territoire Nord-Picardie
Communauté de Communes

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

ACTIONS SOCIALES
Cette commission définit et suit les actions de solidarité menées sur le territoire en faveur des personnes âgées, des familles et des habitants en difficulté. Elle travaille avec le CIAS et les partenaires sociaux pour faciliter l'accès aux droits et aux services.

CULTURE
Elle soutient la vie culturelle locale en accompagnant les équipements, les associations et les événements du territoire. Son objectif est de rendre la culture accessible à tous, dans toutes les communes.

EAU / ASSAINISSEMENT
Cette commission veille à la qualité de l'eau potable, à son acheminement et au traitement des eaux usées. Elle suit les travaux sur les réseaux et les stations d'épuration, ainsi que l'évolution des tarifs.

ENFANCE / JEUNESSE
Elle organise et fait évoluer les services destinés aux plus jeunes : crèches, accueils de loisirs, activités pour les adolescents. Elle cherche à répondre aux besoins des familles tout au long de l'enfance et de la jeunesse.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS / BÂTIMENTS
Cette commission gère la construction, l'entretien et la rénovation des équipements sportifs et des bâtiments intercommunaux. Elle veille à leur bon état, à leur sécurité et à leur accessibilité.

ÉROSION / GÉMAPI
Elle s'occupe de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, ainsi que de la protection du littoral face à l'érosion. Elle pilote les ouvrages et les actions qui protègent les habitants et les biens.

FINANCES
Cette commission prépare le budget de l'intercommunalité et suit l'utilisation de l'argent public. Elle veille à l'équilibre des comptes et à la bonne programmation des investissements.

ÉCONOMIE
Elle accompagne les entreprises, les commerçants et les porteurs de projets, et gère les zones d'activités. Son but est de favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois sur le territoire.

INSERTION
Cette commission met en place des actions pour aider les personnes éloignées de l'emploi à retrouver un parcours professionnel. Elle travaille avec les partenaires de l'emploi et de la formation.

PERSONNEL
Elle suit l'organisation des services et la gestion des agents de l'intercommunalité : recrutements, formations, conditions de travail. Elle garantit que les équipes disposent des moyens nécessaires pour assurer un service public de qualité.

SCOLAIRE
Cette commission s'occupe des services liés aux écoles : transports scolaires, restauration, entretien et équipement des bâtiments. Elle contribue à offrir de bonnes conditions d'accueil aux élèves.

TOURISME
Elle valorise le patrimoine, les sites et les activités du territoire pour attirer les visiteurs. Elle soutient l'office de tourisme, l'hébergement et les événements, afin de faire vivre l'économie locale.

URBANISME / PLUI / ORDURES MÉNAGÈRES
Cette commission encadre l'aménagement du territoire, notamment grâce au plan local d'urbanisme intercommunal qui fixe les règles de construction. Elle suit aussi la collecte et le traitement des déchets ménagers, ainsi que le tri.

VOIRIE
Elle planifie l'entretien et l'amélioration des routes et des voies d'intérêt communautaire. Elle veille à la sécurité et au confort des déplacements de tous les usagers.

CENTRE AQUATIQUE
Cette commission suit la gestion et le fonctionnement du centre aquatique : horaires, tarifs, activités, entretien. Elle veille à ce que l'équipement reste accessible, sûr et adapté aux besoins des habitants, des scolaires et des clubs.

commissions_thematiques.indd 1 18/11/2026 09:57:18